



Amicale des Retraités de Bures/Yvette

Permanences les Lundis et Jeudis de 14h à 16h30 à l'Espace Nicklès
Site Internet : retraitesdebures.fr

PROCES VERBAL DE LA 43ème ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2025

1 Accueil de bienvenue de la Présidente et ouverture de l'Assemblée Générale

Véronique MILLERET :

Bonjour chers Amis

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

Nous sommes heureux de nous retrouver pour notre 43 -ème assemblée générale.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Jean-François Vigier, maire de Bures, et nous excusons Mme Anne Bodin Maire Adjointe, déléguée aux Solidarité, aux Séniors et à la petite enfance retenue pour des raisons personnelles. Nous vous remercions de votre présence.

Le nombre d'adhérents inscrits à ce jour est d'environ 170. Nous sommes en attente encore de chèques de réinscription.

54 adhérents sont présents dans la salle et 62 sont représentés, soit un total de 116 participants. → Le Quorum est atteint

Nous constatons une diminution et déplorons une baisse des réinscriptions malgré les relances.

Je déclare ouverte la 43 -ème Assemblée Générale de notre Amicale.

Anne-Marie MERCIER :

Nous avons une pensée particulière pour les Amicalistes qui n'ont pu se déplacer pour des raisons de santé et leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous rendons hommage à nos amis et anciens adhérents qui nous ont quittés en 2024.

- Marie-Thérèse MINON
- Christian JERSIK
- Egle JERSIK
- Madeleine LE TALLEC
- Nicole BERLAND
- Monique GUYONNET
- Francine DUCROS
- Jacqueline ROCHE et peut-être ceux dont on n'a pas connaissance

2 Intervention du Maire

Jean-François VIGIER :

Monsieur le Maire : c'est avec plaisir que nous vous recevons pour notre 43 ième assemblée annuelle. Je tiens à vous en remercier sachant le peu de temps dont vous disposez compte tenu de vos nombreuses fonctions.

Je suis ravi de vous retrouver cette année et c'est à chaque fois un plaisir de venir à vos côtés lors de votre assemblée générale. A l'occasion de cette nouvelle année qui démarre que la ville restera à vos côtés. Cette année madame la Présidente Mesdames et Messieurs les membres du bureau, chers adhérents, nous poursuivrons les actions que nous menons avec vous. Nous n'avons pas encore voté le budget. On va le voter en avril et on a souhaité le voter le plus tard possible cette année puisqu'il ne vous a pas échappé que le budget de la France vient juste d'être adopté. Et pour voter notre budget en toute connaissance de cause, il fallait qu'on sache aussi les conséquences du budget de la France sur les collectivités locales. Nous avons des investissements importants à faire mais pour les faire on veut quand même limiter l'endettement mais nous souhaitons épargner les subventions aux associations.

Nous restons à votre écoute. Anne Bodin et Stéphanie et tout le service du CCAS sont bien entendu à votre disposition. L'espace Nicklès vous êtes ouvert chaque fois que vous le souhaitez et puis je vous souhaite une à toutes et tous une très belle année 2025.

3 Rapport moral

Véronique MILLERET :

Chers adhérents, merci pour votre présence qui démontre tout l'intérêt que vous portez à notre association.

L'année 2024 a été riche en sorties culturelles et animations au sein de l'espace Nicklès.

Certaines activités n'ont jamais repris faute de responsables depuis 5 ans telles que la farandole, l'aquarelle, le bridge et le voyage d'une semaine en France. L'activité après-midi dansant ne fonctionne plus faute de participants.

Mais restons positifs, certaines activités rencontrent un franc succès : l'atelier Mémoire, la chorale, les sorties spectacles, la pétanque et les jeux pendant les permanences et sans oublier la randonnée promenade du lundi matin, ainsi que les voyages de 2 jours en France et à l'étranger.

Fin novembre, nous avons fêté l'anniversaire de 23 amis(es) de l'amicale avec la participation d'un magicien. Nous avons tous passé une très belle après-midi.

Nous avons continué notre collaboration avec la ludothèque : une après-midi par trimestre d'initiation à des jeux inconnus de l'amicale. Cette découverte rencontre un franc succès.

Tous les lundis et jeudis après-midi de 14h à 16h30, nous sommes là pour vous accueillir et organiser des parties de belote, scrabble ou autres jeux que vous souhaiteriez. Certains jours, nous sommes nombreux ce qui est très réjouissant.



Si vous souhaitez créer une nouvelle activité : venez nous rencontrer pour en parler et examiner les possibilités.

L'amicale manque cruellement de bénévoles pour différentes activités.

Nous avons lancé plusieurs fois des appels aux bonnes volontés mais pas de réponses au grand désespoir du conseil d'administration.

Notre amicale a besoin de bénévoles pour subsister. Certaines activités pourraient encore disparaître.

Nous constatons que les jeunes retraités ne sont pas motivés pour nous rejoindre.

Y-a-t-il des questions ?

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

4 Rapport financier

Michel TRIBOT :

Au cours de l'année 2024, nous avons constaté une légère baisse du nombre d'adhérents et de certaines activités.

4.1 Compte de résultat

Les charges principales sont les activités de sorties et spectacles (14 510 euros), le voyage de deux jours en Bourgogne (9 251 euros), le voyage en Croatie (44 105 euros) et les frais de transport Savac pour toutes nos activités (7 337 euros).

Ces quatre postes représentent un montant total de 75 204 euros soit près de 91% du total des dépenses.

Ces autres dépenses sont essentiellement :

- Les fournitures de bureau et les assurances
- Les petites fournitures des activités
- Les frais de l'assemblée annuelle
- La solidarité (notamment des fleurs lors de disparition d'adhérent)
- Les fêtes (anniversaires, galette des rois)
- Les frais d'affranchissement et de banque
- Les frais de licences et d'adhésions et maintien du site

Quant aux produits, ils comprennent :

- La participation des amicalistes aux activités et sorties pour 74 508 euros (spectacles et activités : 18 063 euros ; Bourgogne : 10 500 euros ; Croatie : 45 945 euros) soit près de 87% de nos produits
- La subvention de la ville de Bures sur Yvette pour 4 000 euros
- Les cotisations des membres pour 6 138 euros
- Les intérêts du compte sur livret 1 289 euros

Nous n'avons pas reçu de subvention départementale mais une belle lettre nous expliquant qu'il n'y avait plus de budget disponible pour la vie associative.

Le résultat de l'exercice est un excédent de 3 231.22 euros que nous vous proposons de porter dans nos réserves. Ce résultat est presque moitié moins que celui de l'an passé (pour mémoire 6 138 euros).



Notre livret bleu de 46 000 € au 31 décembre et en caisse un petit solde de 389 € permet de payer quelques petits frais courants.

Si nos subventions ne sont pas en progression et que les inscriptions n'évoluent pas, on risque effectivement dans les années qui viennent de manger doucement notre capital. Mais pour l'instant ce n'est pas dramatique. Pas d'investissement important de prévu puisque le seul investissement qu'on a fait sur les 3 ou les quatre dernières années c'est un ordinateur pour l'ensemble de la comptabilité.

4.2 Le bilan

4.2.1 A l'actif

Les comptes de trésorerie s'élèvent à 47 968 euros.

Les charges constatées d'avance concernent des frais engagés pour le prochain voyage dans le Perche Sarthois.

4.2.2 Au passif

Nos capitaux permanents (autrement dit les résultats cumulés depuis la création de l'association) s'élèvent, en tenant compte du résultat de cet exercice 2027, à 47 923 euros.

Les fournisseurs à payer concernent une petite dépense de fournitures restant à régler en 2025.

Les cotisations d'avance sont les cotisations reçues fin 2024 pour le nouvel exercice 2025.

4.2.3 Le budget

Le budget 2025, soumis à votre approbation, montre un total prévisionnel de 91 630 euros dont 82 900 euros pour les voyages à l'étranger et de deux jours en France, les sorties et les spectacles, et le coût du transport pour l'ensemble de ces activités

Cette somme représente plus de 90% du budget total.

Les encaissements prévus pour ces activités sont proches de 80 000 euros.

Sans questions et remarques, le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

5 Renouvellement des cotisations en 2026

Au vu des résultats financiers de l'amicale, nous n'augmenterons pas la cotisation pour 2026. Elle restera à 33 euros.

6 Compte rendu des activités

6.1 Atelier Mémoire

Sylvie Labarre :

L'atelier mémoire a lieu tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 14h à 16h dans la salle de l'espace Nicklès. L'équipe des animatrices est constituée de Jocelyne Boissier, Christiane Bourgade, Nicole Venard-Alix et Sylvie Labarre. Nicole et Sylvie ont remplacé



Nicole Lohezic et Jean-François Vaiarello. Nous remercions ces deux ex-animateurs pour leur participation active pendant plusieurs années.

Nous comptons, en ce début d'année 2025, vingt fidèles participants.

Que faisons-nous ? Nous commençons par la lecture d'un texte, suivi d'un tour de table où des questions très diverses mettent en jeu notre mémoire immédiate ou plus ancienne. Un photocopié est ensuite proposé avec des exercices variés (charades, grilles de mots à compléter, devinettes, logi-code, ...). La séance se termine par le traditionnel baccalauréat. Est-ce un atelier mémoire ? Peut-être pas tout à fait ? C'est surtout un moment de convivialité et de bonne humeur, où nous faisons un peu travailler nos neurones, en buvant un café accompagné de friandises apportées par les participants.

6.2 Chorale

François MORELLET :

La chorale Chantabures est constituée de façon stable, comme l'an dernier, de 15 à 20 personnes dont 6 hommes. Nous pouvons ainsi aborder des chants à 4 voix ! Nous avons tous beaucoup de plaisir à chanter ensemble !

En 2024, nous avons eu 21 séances dont 3 aubades données :

- ✓ le 26 janvier pour la galette des rois des Petits Frères des Pauvres au foyer Nicklés
- ✓ le 31 mai à l'EHPAD des coteaux de l'Yvette
- ✓ le 13 décembre à l'EHPAD des chênes verts (Chevry)

Notre répertoire reste assez orienté folklore et chants traditionnels.

Pour 2025 :

Nous avons déjà effectué une prestation en animant à nouveau la galette des rois organisée par l'équipe de Bures des petits frères des pauvres.

Nous projetons des interventions dans les établissements environnants hébergeant des personnes âgées, au printemps et à l'automne prochains.

Le plus important, se réunir au rythme d'environ tous les 15 jours pour harmoniser nos voix, découvrir et faire vivre des musiques simples et belles dans une ambiance conviviale !

L'équipe Chantabures

6.3 Randonnée promenade du lundi

Christiane Bourgarde :

Nous sommes trois responsables pour cette activité, Philippe Palin, Robert Lambert et moi-même.

A l'heure actuelle, nous comptons 34 inscrits.

La rando-promenade a lieu toutes les semaines, même pendant les vacances scolaires.

Nous nous retrouvons tous les lundis à 10 H au marché et nous partons pour une rando de 1 h 45 à 2 heures, la plupart du temps dans les environs (bassin de retenue, lac d'Orsay, chemin du Moulon), parfois en co-voiturage pour un trajet un peu plus éloigné.

Cette promenade s'effectue dans la bonne humeur ; elle est l'occasion de beaucoup d'échanges entre les participants. Nous en profitons également pour observer la faune et la flore.

En cours de route, nous marquons un temps de repos avec dégustation de friandises offertes par les participants et ce, afin de repartir d'un bon pied.



Une fois par mois, nous terminons notre rando par un repas au restaurant pour un grand moment de convivialité.

Pour chaque sortie, Robert nous adresse le dimanche soir par mail, ses conseils pour la sortie du lendemain, en fonction des prévisions de météo-France.

6.4 Tournoi de belote :

Véronique Milleret :

1 seul tournoi de belote le 7 mars faute de temps et de disponibilité des bénévoles

6.5 Les Après-midis dansants

Il y a eu 4 après-midis dansants en 2024 ils étaient entre 10 et 15 danseurs.

Au dernier après-midi, ils n'étaient plus que 4. Nos animateurs ont décidé d'arrêter cette activité faute de participants.

Merci à Mireille et Pierre d'avoir assuré cette activité pendant 2 ans.

6.6 La pétanque

Anne-Marie LEVEQUE (Rapporteur : Danielle Delouis) :

Trois bonnes raisons de venir jouer à la pétanque

Le cadre : le parc de la Grande Maison, très agréable. Il y a des arbres, des bancs. Un local sécurisé, mis à notre disposition par la mairie, où l'on peut laisser ses boules si on le souhaite.

On fait du sport très adapté à nos âges, mais au bout de deux heures un peu de fatigue nous indique que l'on s'est bien dépensés et qu'il est temps d'arrêter. Et puis on fait bien marcher sa tête.

Si on fait marcher sa tête, on ne se prend pas la tête, c'est une activité de détente. Aucune compétence n'est nécessaire. Il faut juste pouvoir envoyer une boule, et aimer rigoler car on fait travailler aussi les muscles du rire, nos zygomatiques.

En revanche, la compétence de notre Mairie est tout à fait requise pour remettre en bon état les deux pistes, qui souffrent beaucoup des intempéries, surtout cette année.

J'espère vous avoir convaincus de nous faire au moins une petite visite, le jeudi en début d'après-midi dans le parc. Et bien sûr...plus si affinités : nous avons des boules à votre disposition.

Alors à bientôt.

6.7 Sorties culturelles

Eliane LOHEZIC (rapporteur Véronique Milleret) :

L'année 2024 et les trois sorties que vous avez aimées.

En mars, la visite du tribunal de Paris qui a quitté l'île de la Cité afin de s'installer dans des locaux modernes et fonctionnels dans le 17ème arrondissement de la capitale. Tout cela suivi d'un goûter que vous avez trouvé « pantagruélique »

En juin, nous sommes partis à Meung sur Loire respirer les incomparables odeurs des roses au « Jardin de Roquelin » labellisé jardin remarquable.



L'après-midi, nous avons fait une promenade libre du Parc Floral de la Source à Orléans avec ses roseraies, ses 4 jardins successifs et sa serre aux papillons.

Vous avez terminé en novembre par la visite du théâtre Montansier de Versailles.

Vous avez découvert la salle de spectacle et également l'envers du décor, ses coulisses et ses anecdotes. Et pour finir votre après-midi en beauté par un goûter.

Ce lieu unique et historique au cœur de Versailles a été construit en 1876 et inauguré par Louis 16 et Marie Antoinette. Il a su conserver son aspect extérieur et intérieur de l'époque ce qui en fait un site tout à fait magique.

Je voudrais remercier Veronique qui m'a remplacé au pied levé afin de vous accompagner dans cette visite que vous avez appréciée.

L'année 2025, va vous procurer encore de la joie et vous faire découvrir des lieux aussi magnifiques, incertains et somptueux.

Merci pour tout encore à notre très chère Présidente qui assume très bien notre Amicale.

À bientôt pour de nouvelles découvertes !

6.8 Sorties Théâtrales en 2024

Véronique Milleret :

Besoin de bénévole, je suis seule à tout organiser sauf pendant les inscriptions.

Nous avons vu une pièce de théâtre « mon jour de chance » en octobre avec Guillaume de Tonquédec : pièce très divertissante.

Nous avons assisté à 3 spectacles musicaux en mars Holiday on ice au grand dôme de paris et 2 à Longjumeau ; toujours un tube et de Paris à Las Vegas.

Pour la sortie de fin d'année, nous avons fait une croisière déjeuner sur la Seine. Nous étions 62 participants. Malgré la crue du fleuve, nous avons pu naviguer tout en déjeunant mais dans le sens inverse de celui prévu car le bateau ne passait plus sous les ponts.

Chaque sortie a fait le plein et a été appréciée par les personnes participantes.

Prévision pour 2025 : en mars spectacle musical au casino de Paris danses celtiques et en avril pièce de théâtre « je m'appelle Georges ». D'autres ne sont pas encore planifiés.

6.9 Bibliothèque

Véronique Milleret :

La bibliothèque rencontre un franc succès. Les livres entrent et sortent à chaque permanence. Merci à M Gaillard et Mme Bonne qui gèrent et rangent régulièrement l'armoire.

6.10 Atelier lecture

Danielle Delouis :

L'atelier se réunit toutes les 6 semaines en salle Fushia. Nous nous réunissons pour parler d'un coup de cœur littéraire. C'est un lieu d'échange.



6.11 Galette des rois

Nous étions 85 à partager une après-midi conviviale autour de galettes des rois.

6.12 Sorties touristiques 2 jours

Michel Tribot :

Nous sommes allés faire une escapade en Bourgogne, plus précisément, au Pays de l'Auxois. Nous avons découvert, à pied, deux villes médiévales : Flavigny sur Ozerain (et ses bonbons à l'anis) et Semur en Auxois.

Visite guidée de la tuilerie LAURENT aux Granges sous Grignon, commentée par l'un des propriétaires de cette tuilerie familiale.

Visite de la magnifique Abbaye de Fontenay appartenant à une famille ayant le souci de la conservation du patrimoine, mais nous avons approché les jardins sous une pluie battante.

Le lendemain, visite pédestre et guidée du site extérieur gallo-romain d'Alésia, puis après un délicieux repas pris sur place, découverte du musée et de sa boutique.

Sur le retour, notre escapade s'est longuement arrêtée dans une chèvrerie avec une dégustation très prolongée par l'achat de nombreux fromages de qualité.

La jeune propriétaire était probablement satisfaite de la vente presque totale de ses stocks grâce à nos retraités.

NON, le car ne sentait pas le fromage car les soutes étaient bien pleines !

Ce fut deux belles journées bien remplies et sans repos ni pause.

Les 6 et 7 mai, nous découvrirons le perche sarthois. C'est uniquement du cidre et des rillettes. Il y a eu beaucoup d'inscriptions avec une liste d'attente s'il y avait des désistements. On pourra revenir avec des rillettes de qualités.

6.13 Voyages à l'étranger

Martine Leclerc :

Le voyage de 2024 s'est déroulé en Croatie ; circuit touristique qui nous a permis de découvrir des cités historiques remarquables, Dubrovnik, Split et Korcula et des sites exceptionnels tels que le parc national des lacs de Plitvice, Krka et les bouches de Kotor
Nous étions 22 inscrits et 18 participants, 4 annulations avant le départ.

Pour cette année, comme me l'avait demandé plusieurs personnes, j'ai proposé à nouveau le circuit pour l'Irlande : résultat seulement 12 inscriptions !!

J'ai donc cherché une nouvelle destination et je vous propose pour septembre un circuit à Chypre

A ce jour, nous sommes 17 personnes inscrites pour ce voyage.

Devant le peu d'engouement que suscite les voyages à l'étranger, il est temps de se poser la question sur l'avenir de cette activité.

Si vous avez des idées ou des commentaires à faire, je suis à votre disposition pour en parler avec vous



Faute de peu d'inscriptions (12), le voyage à Chypre ne se fera pas.
Merci à Martine

6.14 Site Internet

Véronique Milleret :

Le site est mis à jour régulièrement.

Faute de temps, je ne mets plus à disposition des vidéos que l'on m'envoie

7 Autres

Activités n'ayant pas de responsables et ne fonctionnant plus :

- Danses folkloriques
- Voyage d'un jour
- Voyage de 8 jours en France
- Aquarelle
- Après-midis dansants

Nous manquons cruellement de bonnes volontés pour fonctionner correctement
Vous n'êtes pas seuls : les personnes du CA sont présentes pour vous aider.

8 Présentation des membres du conseil :

Le Bureau :

Présidente : Véronique MILLERET

Trésorier : Michel TRIBOT

Trésorière adjointe : Lize VIOLATE

Secrétaire : Anne-Marie MERCIER

Les autres membres du Conseil d'administration :

Mireille BASSET

Suzanne BESNARD

Martine LECLERC

Maryse PERRICHON

Je remercie les membres du CA pour leur investissement, leur implication. Sans eux, l'amicale serait inactive.

4 Membres arrivant en fin de mandat sont:

- Mireille BASSET
- Suzanne BESNARD
- Lize VIOLATE
- Et Anne-Marie MERCIER qui cesse sa participation au conseil d'administration.

Nous remercions Anne-Marie pour toutes ces années de travail accompli au sein du conseil d'administration.



Mesdames Basset, Besnard et Violaté sont reconduites au sein du Conseil 'administration : approuvé par l'ensemble de l'Assemblée.

Anne-Marie ne se représentant pas donc l'amicale n'a plus de secrétaire.
Ce qui sera une charge supplémentaire pour moi la Présidente

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un bon après-midi.

Nous souhaitons retrouver notre dynamisme et comptant sur vous pour venir nous aider à faire fonctionner notre amicale.

Véronique MILLERET

